

ASSOCIATION
MAINS LIBRES

15 rue Jean Lantier 75001 Paris – tél. : 06.74.05.67.02
Association Loi 1901 – SIRET : 491669 362 00049
Tél. Bagagerie de 7h à 9h et de 20h à 22h : 01.42.36.67.08
www.mainslibres.asso.fr

Procès-Verbal
Assemblée Générale 2018
Samedi 17 mars 2018

L'assemblée générale de l'association Mains Libres s'est tenue le samedi 17 mars 2018 dans les locaux de la Bagagerie, au 15 rue Jean Lantier, Paris 1^{er} de 9h30 à 12h. Tous les adhérents ont été convoqués par courrier du Président adressé le 26 février 2018. Documents joints à la convocation : liste des candidatures au CA, comptes de fonctionnement et bilan pour 2017, proposition de budget pour 2018, formulaire de questions, procuration, bulletin d'adhésion.

A partir de 9h, Sylvie Cairo, administratrice, a procédé au pointage des présents et des représentés.

Présents :

José Abderrahmanhi, Merah Alala, Arab Fahim, Nicolas Atkinson, Baili Belgacem, Berkut Andreï, Barbara blot, Bernard Blot, du Boisbaudry Régine, Elisabeth Bourguinat, , Sylvie Cairo, Chaudhory Shopon, Chinaud Marielo, Yves Dougin, El Barkani Mohamed, El Ouertatani Nejib, Foulon Gérard, Farag Emad, Gallier Lucie, Guaza Georges, George Benoît, Goncalvez Antonio, Lemery Christophe, Louis Etienne, Mahiout Rachid, Martin Mikaël, Mathis Claire, M'Bina Laurent, Ploquin Françoise, Redeuil Jean, Romero, de Rouvray Claude Marie, Sajun Fiodor, Sarrazin Bernard, Seibel Gérard, Selly Kossi, Sepulveda Esteban, Simonnet Catherine, Thebault Loïc, Tokar Michel, Sergio Valencia, Yuting Emmanuelle,

Représentés :

Françoise Aba, Michèle Boisson, Dussaucy Carole, Etienne Véronique, Goutal Joëlle, Lazar Dimitru, Lechat Philippe, Leconte Sabine, Leguia Richard, Lile Véronique,

Soit 43 membres présents et 10 représentés sur 64 membres à jour de leur adhésion.

1. Mot d'accueil du Président Jean Redeuil

Le président, Jean Redeuil, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux adhérents et donne la parole à la vice-présidente, Catherine Simonnet, pour qu'elle présente le rapport moral de l'association pour l'année 2017.

2. Présentation du rapport moral de la Vice-présidente, Catherine Simonnet

Ce rapport moral, et le rapport d'activité sur lequel il s'appuie ont été préparés par Jean Redeuil, Elisabeth Bourguinat et Catherine Simonnet à partir de données statistiques réunies par Yves Dougin, Denise Giron et Roland Guilloton.

Chers amis, Monsieur le Premier adjoint au Maire,

Merci à tous d'avoir pris la peine de venir ce samedi matin pour notre assemblée générale annuelle. Notre présence à tous témoigne de notre attachement au bon fonctionnement de la bagagerie et à sa vitalité.

Comme chaque année, mon exposé comprendra deux parties :

- ✓ le bilan du fonctionnement de la bagagerie en 2017
- ✓ les projets pour l'année 2018

1- Comment la bagagerie a-t-elle fonctionné cette année ? A-t-elle bien fonctionné en cohérence avec ses objectifs initiaux ?

Nous nous sommes posé la question à travers six critères

- **Le taux de remplissage**
- **La fréquentation**
- **La vie de l'association**
- **La gestion de la bagagerie**
- **les contacts extérieurs**
- **L'impact social**

1) Le taux de remplissage

Il a été de 89 % pour l'année 2017. C'est le taux le plus bas enregistré depuis l'ouverture de la bagagerie. En effet, entre février et mai 2017, beaucoup de casiers n'étaient pas attribués faute de candidatures. Nous avons d'abord attribué cet état de fait à l'efficacité du plan Grand Froid, nos partenaires étaient moins sollicités pour le service de la bagagerie. Nous avons ensuite alerté nos partenaires devenus très prudents après les incidents qui avaient perturbé le voisinage en 2016 et qui avaient très nettement ralenti le rythme des demandes d'adhésion. Nous avons également rencontré d'autres associations en vue d'un éventuel partenariat afin d'élargir l'offre de bagagerie.

Les candidatures se sont progressivement multipliées nous amenant à gérer à nouveau une liste d'attente.

Au cours de l'année 2017, 97 usagers ont bénéficié des services de la bagagerie, nettement plus que l'année dernière (78). Apparente contradiction avec le faible taux de remplissage. En fait, de très nombreux usagers ne sont restés que très peu de temps, parfois seulement quelques jours. Il y a eu 48 nouveaux inscrits (dont 7 anciens usagers de retour à la bagagerie, illustration de la difficulté de sortie de rue) et 40 départs.

Quelquefois, le service de la bagagerie n'a pas correspondu à l'attente de l'utilisateur qui ne venait pas ou très peu, ce qui a conduit à la restitution du casier assez rapidement (34 personnes sont restées moins de trois mois). Un très bref passage à la bagagerie peut aussi correspondre à une sortie de rue très rapide, ce qui heureusement arrive.

Un peu moins de la moitié des casiers restitués l'ont été volontairement.

Malheureusement, nous avons été contraints de reprendre leur casier à des personnes qui ne venaient plus ou très peu souvent (une à deux fois par mois parfois seulement) et qui ne répondaient pas à nos appels relayés par les travailleurs sociaux des associations partenaires.

Nous avons été aussi amenés à exclure 9 personnes pour non-respect du règlement intérieur (comportement ou dévoiement de l'utilisation du casier ou refus de faire des permanences)

Il est important de rappeler l'avantage qu'il y a à rendre son casier le plus vite possible quand on a trouvé un hébergement. Ainsi quelqu'un d'autre peut en profiter aussitôt. Si par malheur, cet usager se trouve à nouveau à la rue, il pourra bénéficier aussitôt d'un casier sans formalités alors que si le casier a été suspendu par le conseil d'administration, il devra reprendre toute la procédure.

Plus de 90% des usagers sont des hommes (7 femmes pour 97 bénéficiaires cette année). Elles sont également moins nombreuses à être suivies par nos partenaires ce qui explique leur faible présence à la bagagerie.

2) La fréquentation

En 2017, le nombre moyen d'entrées par permanence a baissé (19,3, il était de 22,3 en 2016).

On peut l'expliquer par le « creux » des recrutements d'usagers en début d'année.

Les usagers ayant un casier et ayant la possibilité de venir viennent en moyenne un peu moins d'une permanence sur deux.

Si les moyennes sont indispensables pour comparer et dégager une tendance, elles ne peuvent rendre compte des situations individuelles. Tous les usagers ne fréquentent pas la bagagerie avec la même fréquence. Nous nous étions inquiétés l'année dernière de l'augmentation de la proportion d'usagers venant peu à la bagagerie (moins de deux fois par semaine) et de la diminution de celle des usagers venant beaucoup (sept fois ou plus).

La vigilance accrue de nos partenaires sur l'orientation des personnes et la nôtre en terme de gestion des casiers a porté ses fruits puisque cette année la proportion d'usagers peu présents a nettement diminué (passant de 32 à 22%) alors que ceux qui sont très présents est passée de 30 à 45%.

Il n'y a pas de corrélation entre la durée d'utilisation et la fréquence d'utilisation. Parmi les usagers qui viennent tous les jours, il a des usagers de très longue date comme de nouveaux usagers, c'est la même chose parmi ceux qui viennent moins souvent.

3) La vie de l'association

Quelques chiffres encore :

En 2017, Mains Libres, c'est 139 adhérents répartis de la façon suivante :

97 usagers SDF ayant bénéficié d'un casier,

3 anciens usagers

31 ADF

5 associations partenaires,

3 membres donateurs.

Assez rares sont les anciens usagers qui continuent à participer régulièrement à la vie de la bagagerie. Leur présence est d'autant plus précieuse ! Les autres peuvent habiter et travailler loin, désirer tourner la page...

Si de très nombreuses personnes sont admiratives de la bagagerie, elles sont plus rares à sauter le pas et à venir nous rejoindre. N'hésitons pas à continuer à parler de notre expérience enrichissante !

Il y a désormais 5 associations partenaires de la bagagerie puisque la section Croix Rouge du centre de Paris a signé un partenariat au mois de mai.

Tous les donateurs ne remplissent pas un bulletin d'adhésion (bien plus que 3, ils ne remplissent pas tous un bulletin d'adhésion)

2017 a été une année rythmée par la préparation de la **Fête des 10 ans** (une dizaine de réunions). Cette fête a été le moment fort de l'année fédérant usagers, anciens usagers et ADF pour la réussite de la soirée et offrant une formidable caisse de résonance à l'expérience originale qu'est la bagagerie. Elle s'est prolongée par deux Journées Portes Ouvertes au cours desquelles le très beau film et l'exposition réalisés par Florence Levillain, Christine Acheroufkebir et Stéphane Kovalsky ont été vus par de très nombreux visiteurs. La sélection des photos retraçant ces dix années et placées dans l'escalier a été l'occasion de bons moments de partage de souvenirs et d'émotion.

On peut dire que la réussite de la fête a été à la mesure de l'implication des uns et des autres. Lotfi Ouanezar du cabinet de Dominique Versini, les maires des 1^{er} et 2^{èmes} arrondissements nous ont manifesté leur soutien par leur présence. Nous y avons aussi rencontré les responsables de plusieurs autres bagageries parisiennes, les sympathisants du quartier, d'anciens adhérents venus tout exprès du midi de la France...

Je voudrais remercier à nouveau tout particulièrement Florence, Christine, Pablo, Mickaël, Rachid, Richard, Benoît qui ont donné leur temps sans compter.

La vitalité de Mains Libres est perceptible également par le nombre important de réunions tout au long de l'année.

Les **réunions mensuelles du Conseil d'Administration** permettent de faire le point sur l'occupation des casiers, sur la situation des usagers qui ne viennent que très peu ou plus du tout depuis le mois précédent, de chercher des solutions à des problèmes rencontrés, à des questions posées dans la boîte à idées, de proposer une réunion d'usagers, d'organiser un évènement à venir...Ces réunions mensuelles sont indispensables pour garder le cap, pour preuve, la bonne assiduité de ses membres.

Les partenaires associatifs sont invités à participer à la première partie des réunions du conseil d'administration, leur présence est précieuse pour assurer le suivi des usagers avec discernement. Merci à Vincent et Perrine des Captifs, Gérard de la Soupe, Yorik ou ses collègues de la Croix Rouge pour leur assiduité !

La deuxième partie des réunions du CA (19h-20h) est ouverte à tous les usagers. N'hésitez pas à venir nous y rejoindre. Vos avis et suggestions nous aident à trouver les solutions les mieux adaptées et à ce que le CA soit toujours proche de la réalité de la vie à la bagagerie.

Et si vous n'avez pas pu venir, lisez le compte-rendu (par mail et affiché dans la bagagerie).

Le conseil d'administration a dû s'adapter au départ à l'absence de deux de ses membres (Jean, du collège SDF et Elisa, du collège ADF) pour des raisons de santé. Merci à Lorenzo et Mickaël ainsi qu'à Benoît qui ont pallié leur absence.

Merci à Régine qui a accepté la lourde charge du secrétariat cette année.

Plusieurs membres du collège SDF ont été cooptés en cours d'année pour remplacer ceux qui ne pouvaient plus assurer leur mandat pour des raisons personnelles. Nous avons toujours tenu à respecter un équilibre entre le collège SDF et le collège ADF sachant que la participation des usagers aux prises de décisions est fondamentale pour que la bagagerie réponde vraiment à leurs besoins.

4) La gestion de la bagagerie

Nous n'allons pas passer en revue toutes les tâches que nécessite la marche de la bagagerie. Elles sont multiples et vous les connaissez. La bagagerie ne fonctionne que grâce au bénévolat. C'est sa fragilité, sans bénévoles nombreux et motivés, pas de bagagerie mais c'est aussi et surtout sa force.

Cette année encore, Mains Libres a mobilisé suffisamment de volontaires SDF comme ADF pour assurer l'ouverture biquotidienne de la bagagerie et l'ensemble de ses activités internes et externes. C'est un motif de fierté pour nous tous.

On peut citer les activités emblématiques de la bagagerie qui illustrent la capacité de Mains Libres à relever le défi de la prise de responsabilité comme un tremplin à l'insertion.

Les permanences

Les 730 permanences de l'année (2 tranches horaires de 2h x 365 jours) ont été assurées par trois ou deux bénévoles.

Cette année, un peu moins de la moitié des usagers (46) ont assuré au moins une permanence, nous l'avons évoqué, beaucoup sont restés très peu et ne se sont pas impliqués. Même si plus d'une vingtaine d'ADF (24) ont assuré des permanences, force est de constater que c'est grâce à la mobilisation de certains usagers SDF que la bagagerie a pu fonctionner sans aucune interruption, notamment pendant la période estivale (deux d'entre eux en ayant assuré plus de 300 sur l'année à tous les deux). Il est courant que certains assurent plusieurs permanences dans la même semaine alors que d'autres se montrent très récalcitrants. Je rappelle que le règlement prévoit le caractère obligatoire de la participation aux permanences après décision du CA (qui évalue l'aptitude des personnes à tenir une permanence), des sanctions allant jusqu'à l'exclusion ont été prononcées à l'encontre de ceux qui s'y sont refusés sans raison.

La tenue collective des permanences est une des grandes caractéristiques de Mains Libres, c'est l'occasion de prendre des responsabilités, première étape de la réinsertion, de créer des liens entre bénévoles SDF et ADF. Je tiens à remercier Jean Redeuil pour l'énergie qu'il a fournie à convaincre les bénévoles SDF d'assurer des permanences, à réaliser les tableaux hebdomadaires et enfin à combler les défections trop nombreuses et Elisabeth Bourguinat qui a assuré la relève lorsque Jean a été hospitalisé.

Les grands ménages

Des opérations de grand ménage sont organisées régulièrement. Il s'agit de nettoyer à fond les sols, les toilettes, les meubles, les vitres... En 2017, nous avons réalisé 5 opérations (février, mars, juin, septembre, décembre) auxquelles ont participé en tout 28 personnes, dont 19 SDF, 8 ADF et 1 ancien usager. Sur les 37 « vacances », 57 % ont été assurées par des SDF, 40 % par des ADF et 3 % par un ancien usager.

C'est l'occasion pour ceux ou celles qui ne sont pas en état de faire des permanences de participer ponctuellement à la vie de la bagagerie. C'est aussi à cette occasion que tout en travaillant, nous bavardons et faisons mieux connaissance.

Elisa a mené de main de maître ces opérations pendant de longues années. Nous tâcherons d'être à la hauteur avec le secours de l'appareil à vapeur récemment acquis ! Merci à Elisabeth d'avoir pris la suite pour l'organisation de ces opérations.

La préparation du repas annuel

Comme chaque année, grâce à la mobilisation de bénévoles SDF et ADF, un repas a réuni en janvier tous ceux qui le souhaitent (plus d'une soixantaine de personnes) pour fêter la nouvelle année dans la salle Jean Monod de l'Oratoire du Louvre mise à notre disposition par le Pasteur Pernot. Nous avons eu le privilège d'apprécier le repas préparé par un véritable chef Romuald, le frère de Régine. Il était assisté d'une équipe de SDF.

Enfin, il ne faut pas oublier *la participation aux activités extérieures*

Elles sont indispensables pour couvrir une partie des dépenses courantes (hors local, dont les loyers et les charges qui sont couverts par les subventions de la Ville de Paris).

Mains Libres a organisé le traditionnel vide-greniers de la mairie du 2^e en septembre

Nous pouvons souligner la très forte implication des bénévoles SDF et anciens usagers dans la préparation, le rangement, les séances d'inscription (13 bénévoles sur les 23).

Mains Libres a également assuré le vestiaire du Bal de la Bourse en novembre. Parmi les 26 bénévoles, 17 étaient des SDF ou d'anciens usagers. La très grande majorité des bénévoles sont restés du début à la fin, c'est-à-dire de 15h à 3h du matin. Grâce à ces opérations, les SDF contribuent de façon significative au budget de fonctionnement de l'association et apprécient le changement de regard porté sur eux par les habitants du quartier.

5) Les contacts extérieurs

Au cours de l'année 2017, nous avons été amenés à rencontrer les responsables de la Ville de Paris, les administrations, les associations partenaires, les instances politiques et les associations locales ainsi que notre bailleur Elogie.

Nous étions présents au **forum des associations du 1^{er} arrondissement** en mars. C'est au cours de ce forum que nous avons rencontré des bénévoles de la Croix Rouge, prélude au partenariat signé quelques mois plus tard après une période d'observation. Depuis, un bénévole responsable des Maraudes participe au CA chaque mois, Mains Libres héberge des cours de français dispensés par des bénévoles de la Croix Rouge. Jusqu'à maintenant, et c'est bien dommage, les usagers de la bagagerie n'ont guère profité de cette opportunité alors qu'ils sont nombreux à ne pas parler français. Nous y avons également rencontré le Lyon's club qui a fait profiter les usagers de Mains Libres d'un lot de couvertures.

Mains Libres a aidé **Accomplir** pour la sécurité des vide-greniers (de printemps et d'automne), manifestation des liens d'amitié étroits qui unissent les deux associations.

La **Fête des 10 ans** a été l'occasion de présenter la bagagerie à un public très varié, notamment le professeur et des élèves de l'école des Gobelins qui ont réalisé les tirages des photos de l'exposition. L'exposition a été relayée par un article illustré de photos dans l'hebdomadaire La Vie.

Les portes Ouvertes qui ont suivi la Fête ont coïncidé avec l'opération Paris-Découvertes Solidaires organisée par la DASES avec le conseil de quartier des Halles

Nous avons été contactés à plusieurs reprises par des journalistes curieux du fonctionnement original de la bagagerie qui met les usagers au cœur du dispositif.

Mains Libres (deux personnes ADF et SDF) participe aux réunions de coordination des bagageries parisiennes à l'initiative de Philippe Marsaudon chargé de mission à la DASES et de Quitterie Calmettes de la Fédération des Acteurs de la Solidarité. C'est l'occasion d'échanger sur nos pratiques et de mutualiser nos expériences.

Les opérations ponctuelles sont extrêmement gratifiantes et améliorent le regard porté par la population sur les SDF. Toutefois, il se passe toujours quelque chose à la bagagerie, nous ne sommes jamais à l'abri d'incidents à l'intérieur qui débordent à l'extérieur de la bagagerie et nuisent à l'ambiance comme à l'image de la bagagerie. Dès que le conseil d'administration a connaissance des incidents, il prend des mesures pour que tout rentre dans l'ordre (exclusions temporaires ou définitives, affichage dans la langue des usagers concernés pour rappeler le règlement, rondes des bénévoles de permanence autour du pâté de maisons...). Dès l'inscription les règles de vie essentielles sont rappelées à l'utilisateur (si besoin avec un interprète).

Mains Libres en participant à la **réunion du comité de suivi** convoquée en juin par Monsieur le Maire pour évoquer les troubles à l'ordre public dans le quartier, a montré que nous étions vigilants.

6) L'impact social de la bagagerie

Il n'a jamais été question de conditionner le maintien du casier aux démarches d'insertion accomplies par les usagers. Toutefois, nous avons besoin de procéder à une forme d'évaluation individuelle pour mesurer l'impact social de la bagagerie et justifier le maintien de cet équipement.

Pour évaluer l'impact social de la bagagerie, nous avons réparti les usagers qui ont fréquenté la bagagerie au cours de l'année 2017 en quatre catégories :

- impact très positif : ces personnes ont trouvé un hébergement et/ou un travail à caractère durable
- impact positif : ces personnes ont travaillé pendant une certaine période, ont trouvé un hébergement provisoire, ont fait des démarches pour faire valoir leurs droits, obtenir une formation professionnelle, s'investissent régulièrement et sérieusement dans le fonctionnement de la bagagerie..., se sont « mises en mouvement »
- situation stationnaire : pas de dynamique particulière.
- pas d'évaluation possible : personnes restées trop peu de temps à la bagagerie

Les résultats ont été obtenus de la manière suivante : Yves et moi-même sommes allés rencontrer les partenaires associatifs qui assurent le suivi des usagers : Perrine Depierris et Vincent Tapin « Aux Captifs la Libération », Tony Palma « l'Agora d'Emmaüs », Julie Hanse de « la Maraude d'Emmaüs », Renaud Delacroix du « Caarud-Aides », Jean Redeuil n'ayant pas pu participer aux réunions a été consulté ensuite. A l'issue de ces entretiens et à partir de ce que nous avons pu observer à la bagagerie et de ce que les usagers avaient bien voulu nous dire de leur situation au cours de conversations informelles, nous avons produit l'évaluation définitive.

Sur les 97 usagers qui ont fréquenté la bagagerie au cours de l'année 2017 :

- Il n'a pas été possible de procéder à l'évaluation pour 14 personnes (14,4%). Plusieurs usagers sont arrivés fin décembre, certains ne sont restés que quelques jours, l'évaluation ne peut être significative. Pour d'autres enfin, nous ne sommes pas parvenus à retracer leur parcours depuis leur dernier passage à la bagagerie.
- La situation est stationnaire pour 29 personnes, soit moins d'un tiers (29,8%) : elle n'a pas évolué au cours de l'année de façon significative. Certaines d'entre elles sont confrontées à de telles souffrances psychologiques que le seul fait de savoir qu'elles ont leur place à la bagagerie, que leurs affaires y sont en sécurité, qu'elles y retrouvent les mêmes personnes et les mêmes habitudes, contribue à leur permettre de supporter la précarité et, le jour venu, de commencer à prendre des responsabilités dans un collectif convivial. Pour beaucoup d'entre elles, la bagagerie est un repère qui leur permet de conserver un lien social, de reprendre des forces. Il faudrait presque imaginer une catégorie supplémentaire pour évoquer ces usagers dont la situation n'évolue pas mais qui trouvent à la bagagerie une ambiance fraternelle qu'ils apprécient.
- L'impact a été positif pour 25 personnes (25,7%), soit environ le quart des usagers. Même si pour certaines d'entre elles l'hébergement trouvé ou l'emploi n'a pas pu durer, elles ont prouvé que la rue n'était pas une fatalité et nous espérons que leur prochaine expérience sera un succès. Beaucoup, parmi elles, multiplient les démarches pour obtenir un logement, pour faire valoir des droits, pour obtenir une formation professionnelle, beaucoup ont pu être soignées. Beaucoup ont assumé des responsabilités importantes au sein de la bagagerie, qui n'aurait pas pu fonctionner les 365 jours de l'année sans leur implication.
- Enfin, on peut considérer que l'impact a été très positif pour 29 personnes (29,8%) des usagers. Deux d'entre eux ont trouvé un emploi stable et ont bon espoir de trouver un logement, beaucoup disposent d'un hébergement durable, certains ont pu faire valoir leurs droits à la retraite, d'autres sont retournés dans leur pays, l'un a renoué avec sa famille.

→ L'impact a été positif ou très positif pour 54 personnes, soit 55,6 % des personnes ayant fréquenté la bagagerie en 2017 (contre 47 % en 2016). Les associations qui assurent le suivi social ont pleinement joué

leur rôle ainsi que la bagagerie en complémentarité. Nous nous réjouissons tous de l'issue de ces difficiles parcours, ayant pu mesurer la ténacité qu'il faut déployer pour vaincre le découragement.

Au-delà de cet impact social sur les SDF, il ne faut pas négliger l'impact positif qu'a la bagagerie sur les adhérents ADF de Mains Libres, voire au-delà sur les habitants. Le fonctionnement de la bagagerie qui associe ADF et SDF, les activités menées et réussies ensemble permettent aux uns et aux autres de mieux se connaître et de s'apprécier, les barrières et les préjugés tombent.

Je ne peux pas achever ce tour d'horizon de la vie de l'association sans évoquer la mémoire de René Brousse qui nous manque tant.

II – Les projets pour 2018

L'année est déjà bien entamée et les projets sur les rails.

Des usagers ont manifesté le désir de prolonger la vie partagée de la bagagerie « hors les murs ».

Deux weekends sont d'ores et déjà prévus : l'un dans le Cotentin où Carole et Yves accueilleront 5 personnes dans leur maison de campagne les **8, 9 et 10 juin** ; les inscriptions sont ouvertes.

L'autre près de Troyes dans la Forêt d'Orient les 29,30 juin et 1^{er} juillet. Un gîte est loué pour 10 personnes (8 SDF et 2 ADF) Le groupe est d'ores et déjà constitué.

Si tout se passe bien et que les usagers le souhaitent, un autre weekend sera organisé à l'automne, peut-être dans la Baie de Somme.

Nous poursuivrons bien sûr les opérations du vide-grenier du 2^e en septembre, du bal de la Bourse en novembre.

Nous organiserons une **formation aux Premiers Secours** proposée la Croix Rouge.

Nous avons également le projet de mettre en forme les conditions qui permettent d'ouvrir la bagagerie à titre exceptionnel afin de ne pas nous trouver pris au dépourvu comme cette année lorsque les températures ont brutalement baissé et que nous avons décidé « au pied levé » de permettre aux usagers qui n'avaient pas d'hébergement de dormir à la bagagerie.

Nous évaluerons à la prochaine réunion du CA la pertinence et le déroulement de cette mesure.

Dans le même ordre d'idées, à la demande d'usagers, la fermeture de la bagagerie sera repoussée à 23h le jour de la Finale de la Ligue des Champions pour permettre aux usagers de suivre la retransmission jusqu'au bout. Une évaluation du dispositif sera ensuite faite pour une éventuelle autre fois.

Je terminerai en insistant sur deux points fondamentaux :

- Tous ces projets ne verront le jour que si tous les adhérents participent activement à la vie de la bagagerie au quotidien.

Celle-ci ne fonctionne que grâce au bénévolat des uns et des autres.

Ce sont trop souvent les mêmes qui sont de toutes les opérations, les mêmes qui dépannent quand il manque des bénévoles pour assurer des permanences, les mêmes qui viennent faire le ménage. Il ne faudrait pas que ce déséquilibre engendre la rancœur et le désintérêt.

- Le règlement de la bagagerie a été élaboré par les membres fondateurs (SDF et ADF) après une longue réflexion, il a évolué au cours des années en fonction des réalités nouvelles après discussion du CA et validation par l'AG. Nous sommes responsables du respect des règles de vie établies en concertation. Nous devons tous le respecter et le faire respecter pour le bien de tous et de chacun. Personne ne peut se prétendre au-dessus des règles quelle que soit son ancienneté au sein de la bagagerie.
- Ces règles sont parfois ressenties comme trop contraignantes, elles sont justifiées par la position géographique de la bagagerie au sein d'un immeuble d'habitation, au sein d'un quartier touristique commerçant. Je ne reviendrai pas sur les exigences évidentes de sobriété, de bienveillance, de calme, d'honnêteté à l'intérieur. J'insisterai sur ce qui paraît dérisoire et qui est pourtant le gage d'une bonne acceptation par nos voisins. Il ne faut pas stationner à plusieurs aux alentours immédiats de la bagagerie, qui plus est une canette de bière à la main, il ne faut pas sortir de la bagagerie avec un gobelet....
- Idem pour les consignes de tenue des feuilles de présence, de l'agenda, de l'entrée dans la salle des casiers, du respect des horaires...Je ne saurais trop nous conseiller de relire de temps en temps notre règlement que nous nous efforçons de mettre à jour au gré des soucis rencontrés.

La belle aventure de la bagagerie repose sur la responsabilité de chacun des membres, de chacun des usagers et sur l'importance qu'ils accordent à la solidarité. Vous êtes tous responsables, nous sommes tous responsables et solidaires, à part égale de la pérennité de la bagagerie et de sa convivialité.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce que ce rapport moral soit positif et qui nous ont aidés à préparer cette assemblée générale, notamment, Denis et Roland, par leur travail hebdomadaire de recueil des statistiques.

Vote :

Le rapport moral 2017 est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

3. Examen des « questions-suggestions-remarques » déposées à l'avance par les adhérents dans la boîte à idées de la bagagerie ou envoyées par courrier

Aucune suggestion

4. Présentation et approbation des comptes de l'année 2017 **Présentation et vote du budget prévisionnel 2018 par le trésorier Benoît George.**

Documents joints : « Bilan comptes 2017 », « Proposition de budget prévisionnel 2018 ».

Vous devez tous avoir reçu avec la convocation à l'Assemblée Générale, les tableaux présentant les comptes de fonctionnement et le bilan de l'année 2017, ainsi que le prévisionnel pour l'année 2018.

Le 26 février, nous avons organisé une réunion ouverte à tous les adhérents pour la présentation des comptes de l'association. J'ai présenté les comptes détaillés et nous en avons discuté pendant plus d'une heure. C'est pourquoi je ne parlerai aujourd'hui que des grandes lignes comptables, ce qui n'empêche pas, pour ceux qui le désirent, de poser des questions sur des points qui les interrogent.

Les comptes de fonctionnement 2017

Sur le tableau j'ai séparé les dépenses et recettes inhérentes au fonctionnement de la bagagerie de celles des événements organisés par Mains Libres comme le vide-greniers et le bal de la Bourse.

Les dépenses et les recettes de la bagagerie :

Comme tous les ans, la plus importante dépense en 2017 concerne le loyer et les charges locatives de nos locaux pour un montant de 47 644 euros. Celle-ci est couverte par une subvention du service de la prévention et de la lutte contre les exclusions de la DASES, service de la Ville de Paris (Direction de l'action Sociale, de l'Enfance et de la Santé). Nous remercions vivement la Ville de Paris pour son aide sans qui le fonctionnement financier de la bagagerie s'avérerait difficile voire impossible.

Les autres dépenses sont des dépenses courantes comme EDF, Internet, l'entretien des locaux, la maintenance, les réparations, les fournitures administratives, etc.

Il y a eu deux dépenses exceptionnelles : l'achat de 4 ordinateurs pour un montant total de 2 432 euros et la fête des 10 ans pour un montant de 3 129 euros.

Côté recettes, outre la subvention de la DASES, les dons des associations comme la soupe St Eustache, LVMH, Accomplir, Air2Fête et les dons individuels ont été importants, malgré le fait que le comité d'entreprise de Total n'a pas pu renouveler son aide cette année. Ceci est dû en grande partie à des donations à la mémoire de René Brousse et de Renato Gorce.

Le montant total des dons associatifs et individuels est d'environ 9 000 euros.

Pour conclure sur la partie fonctionnement de la bagagerie, nous constatons que le montant des dépenses pour 57 000 euros est sensiblement le même que celui des recettes apportées par la subvention de la Dases et par les dons (58 000 euros).

Les dépenses et recettes des événements extérieurs de Mains Libres :

Comme depuis plusieurs années, les deux opérations phares de notre association sont le vide-greniers du 2^{ème} arrondissement et le bal de la Bourse. Ces deux manifestations, avec une petite participation à la buvette du vide-greniers du 1^{er} arrondissement, nous ont rapporté la jolie somme de 14 150 euros.

Le bilan financier de cette partie « événements » donne une solde positif de plus de 9 500 euros. Nous tenons à remercier les bénévoles SDF et ADF qui participent à ces événements et également la Mairie du 2^{ème} arrondissement pour sa confiance et son aide pour organiser le vide grenier ainsi qu'Air 2 Fête pour le bal de la Bourse.

Les contributions en nature valorisées :

Les contributions en nature valorisées représentent le coût que devrait payer l'association si les bénévoles étaient salariés. Pour rappel, dans notre association, aucune personne SDF ou ADF ne touche de rémunérations que ce soit en salaires, indemnités ou autres.

Pour le calcul des contributions, nous avons pris en compte la participation des bénévoles aux permanences, aux événements comme le vide-greniers et le bal de la Bourse, et le temps administratif. A cela s'ajoute l'organisation de la fête des 10 ans de la bagagerie et nous tenons plus particulièrement à remercier Florence, Christine et Stéphane qui se sont donnés sans compter et qui ont joué un rôle moteur pour que cette fête soit pleinement réussie.

Nous remercions également la soupe St Eustache et son président Gérard qui en plus d'un don de 1000 euros nous ont apporté les surplus de leurs collectes alimentaires.

Le montant total des contributions en nature valorisées est d'environ 100 000 euros.

Toutes activités confondues, les comptes de fonctionnement pour l'année 2017 font apparaître un résultat de l'exercice de 10 060 euros, à peu près égal à celui de 2016.

Le bilan au 31 décembre 2017 montre que les fonds propres de l'association, c'est-à-dire les résultats des exercices des années précédentes + le résultat de l'exercice 2017, sont de 70 000 euros. Ce montant peut paraître important et confortable mais il est nécessaire car nous ne sommes pas à l'abri d'un coup dur.

Intervention dans l'assemblée :

Mohamed informe les membres du CA que certains adhérents-usagers se posent la question d'une éventuelle rémunération attribuée à des bénévoles. Elisabeth Bourguinat répond clairement qu'il n'y a aucune rémunération pour quelconque service, permanence ou poste tenu au sein du CA. Pour vérifier ces dires, les personnes qui le souhaitent pourront consulter les comptes de l'association qui seront mis à la disposition de tous lors de la prochaine permanence de Benoît Georges ou tout autre jour convenu avec ce dernier.

Vote

Les comptes 2017 sont soumis au vote de l'assemblée et approuvés à l'unanimité.

Intervention de M. Jean-François LEGARET, Maire du 1^{er} arrondissement

M. Legaret réaffirme son attachement à la bagagerie et son estime pour son mode de fonctionnement. Il adresse ses félicitations et ses encouragements pour l'action de bénévolat de la bagagerie.

Il précise que cette action existe uniquement par le dévouement des tous les adhérents impliqués. Sans eux, les élus ne pourraient assurer une telle action.

Proposition et vote du budget prévision 2018

Le prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2018.

Pour la partie fonctionnement de la bagagerie, l'année 2018 devrait ressembler à l'année 2017 mis à part qu'il n'y aura pas la fête des 11 ans de la bagagerie...

Pour le gros poste qui est le loyer et les charges locatives, nous avons déjà reçu la subvention de la DASES qui couvre cette importante dépense. Encore merci à la Ville de Paris pour son soutien.

De nombreux usagers ont souhaité que nous installions des caméras de vidéosurveillance dans la salle des casiers pour éviter les vols ou les suspicions de vol.

Le CA a validé cette demande et nous avons acheté et installé 3 caméras pour un montant de 1 650 euros.

Pour la partie « événements extérieurs », compte-tenu que l'association dégage du bénéfice et que le montant des fonds propres est relativement confortable, il a été décidé d'organiser des weekends avec pour chaque weekend environ 8 SDF accompagnés de 2 ADF. Cette année, nous comptons en organiser trois. Deux sont déjà programmés en juin dont un en Normandie dans la maison de campagne de Carole et Yves, merci à eux, et l'autre près Troyes dans un gîte.

Le budget estimé pour ces 3 weekends est de 4 000 euros.

Vote

Le budget prévisionnel 2018 est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

5. Propositions de modifications du règlement intérieur

Modification Rubrique I-2

2) Sécurité

Remplacer :

« La liste de toutes les entrées par badge 24/24 est éditée une fois par mois et elles peuvent ainsi être contrôlées par des membres du CA »

par :

« Le responsable vérifie une fois par mois l'utilisation qui a été faite des badges « journée » et « 24/24 » en comparant le relevé électronique des entrées et les mentions notées dans le cahier spécial ».

Différentes interventions de l'assemblée :

Ruben suggère la pose d'un cadenas sur chaque casier d'usager. Elisabeth rappelle que cette idée a été plusieurs fois proposée et chaque fois écartée. En effet, non seulement les clés des cadenas pourraient être perdues ou volées, mais certains SDF craignent que si tous les usagers entraient dans la salle des casiers, certains forceraient des portes pour voler des affaires. Le dispositif actuel, où seules les personnes chargées des permanences sont autorisées à y pénétrer, paraît préférable, surtout depuis qu'il a été complété par l'installation de caméras.

Mohamed soulève le problème des badges 24/24 qui, ces dernières semaines, ont été utilisés en dehors des horaires autorisés et sans motif valable. Christophe explique qu'il a remis au propre la liste des personnes qui détiennent un badge. Nous disposons désormais d'un rapport détaillé édité régulièrement. Afin d'éviter les entrées injustifiées de certains SDF en dehors des horaires de permanence, en particulier dans la salle des casiers, les badges 24/24 seront attribués uniquement aux ADF. Les volontaires SDF approuvés par le CA se verront confier des badges « journée » avec ouverture uniquement de la porte de la bagagerie et non de la porte de la salle des casiers, et accès en journée seulement et non la nuit. Il est rappelé qu'en cas d'accès hors des horaires, il faut se noter sur le cahier et mentionner explicitement le motif de l'entrée. Toute personne ayant utilisé son badge sans motif valable subira une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Mohamed soulève le problème de différence de traitement dans les sanctions. Elisabeth suppose qu'il pense à l'exclusion de Richard, suite à une bagarre, sans qu'il ait bénéficié d'un entretien préalable à sanction. Elle explique que Richard était un ancien usager et que les anciens usagers sont les bienvenus tant qu'ils ne posent aucun problème et participent à la vie de l'association, mais qu'en cas de problème aussi grave que celui dont il s'agit, nous ne pouvons pas continuer à les accueillir.

Vote

Le point « Sécurité » est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

Ajout Rubrique II-6

6) Attribution du casier

Pour adhérer, le nouvel usager doit s'engager à respecter le règlement intérieur. Il lui en est remis un exemplaire qui lui est lu et expliqué par un membre du CA. **A l'issue d'une période d'essai de trois mois, le CA valide l'attribution du casier sans limitation de durée.** L'usager peut conserver son casier aussi longtemps qu'il en a besoin, à condition de fournir chaque année, au plus tard le jour de la première Assemblée générale de l'année, une attestation de suivi social dûment remplie et tamponnée, indispensable pour renouveler son adhésion.

Intervention de Sylvie Cairo : elle n'approuve pas cette modification car elle craint que le délai de 3 mois soit trop court pour être informé d'une éventuelle hospitalisation d'un usager ou autre événement survenu dans son parcours. Elisabeth rappelle que lors de chaque réunion du CA, les travailleurs sociaux chargés de suivre leurs usagers nous tiennent informés en cas d'incident (hospitalisation, hébergement, départ à l'étranger...). Ce délai de 3 mois est destiné à faciliter le retrait du casier lorsque, dès le début, on constate que la personne en fait un très faible usage, ce qui arrive un peu trop souvent.

Vote

Le point « Attribution du casier » est soumis au vote de l'assemblée :

1 vote contre, 1 abstention et le reste pour. Ce point est approuvé à la majorité des votes.

Modification Rubrique III-12

Remplacer :

« Les demandes d'utilisation sont faites auprès des bénévoles de permanence qui attribuent une session et un ordinateur en fonction des disponibilités. L'utilisation d'un ordinateur est limitée à une demi-heure par adhérent et par permanence. En fonction de l'affluence, une durée plus longue peut être accordée sous le contrôle des bénévoles »

par :

« L'utilisation d'un ordinateur est limitée à une demi-heure par adhérent et par permanence. Chaque personne doit indiquer sur le cahier quel ordinateur elle prend et à partir de quelle heure. S'il n'y a pas de demande, elle peut conserver l'ordinateur plus longtemps. En cas de demande, c'est la personne qui a le plus dépassé le délai d'une demi-heure qui doit céder sa place. »

Différentes interventions dans l'assemblée :

Sergio : dans la pratique, cette règle semble trop compliquée à respecter pour certains usagers.

Proposition de Laurent : le contrôle collectif pose problème notamment dans les relations entre usagers et de plus n'a pas beaucoup d'efficacité. Il est préférable d'encourager l'auto discipline, comme c'est déjà le cas.

Elisabeth souligne que dans le règlement actuel, c'est le bénévole de permanence qui est chargé de vérifier que tous les usagers utilisateurs d'ordinateurs soient bien inscrits sur le cahier... mais que dans la pratique rares sont ceux qui l'appliquent, d'où le souhait de revenir à l'auto-contrôle.

Proposition de Jean : en cas de contrôle par le bénévole, tout usager qui utilise un ordinateur sans être inscrit doit céder sa place.

Suggestion de Rachid : Interdire les sites pornographiques. Elisabeth rappelle qu'on a déjà proposé le contrôle parental comme solution mais n'est-ce pas infantiliser les usagers ?

Proposition de Bernard : on pourrait mettre en place la même solution technique que dans les cybercafés : les gens reçoivent un code et au bout d'une demi-heure l'ordinateur s'éteint automatiquement. Pour Elisabeth, il paraît difficile de se prononcer sur cette solution tant qu'elle n'a pas été étudiée sur le plan technique par notre informaticien, Frédéric.

Le point « utilisation d'un ordinateur » est soumis au vote de l'assemblée :

6 absentions, 3 contre et le reste pour. Ce point est approuvé à la majorité des votes.

Modification Rubrique IV-15

Remplacer :

« Les bénévoles doivent renseigner à l'avance le planning affiché au mur. Ils doivent respecter leur tour de permanence ou, en cas d'indisponibilité, demander un remplaçant le plus tôt possible en s'adressant au responsable de l'équipe ou par le biais du groupe de discussion « remplacement ». Le responsable de l'équipe est chargé de faire en sorte que toutes les permanences de son équipe soient complètes. A défaut, c'est le responsable du planning qui s'en occupe. Les bénévoles doivent être ponctuels. Les retards et les absences non prévues doivent être notés dans le cahier de liaison ».

par :

« Les bénévoles doivent être ponctuels. En cas d'indisponibilité, les bénévoles doivent faire tout leur possible pour se trouver un remplaçant et, au minimum, prévenir à l'avance les responsables du planning. Les retards et les absences non prévues doivent être notés dans le cahier de liaison. »

Vote

Le point «planning des permanences » est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

Ajout Rubrique V-23

23) Election du Conseil d'administration

Les associations partenaires sont membres de droit et disposent d'une voix chacune.

Les membres du CA des collèges SDF, ADF et anciens usagers sont élus pour une durée d'un an à l'occasion de l'AG (au lieu de « de l'AG du début de l'été »)

Le point « associations partenaires » est soumis au vote de l'assemblée :

- 1 abstention et le reste pour. Ce point est approuvé à la majorité des votes.

6. Questions diverses.

Laurent demande que la clé de l'intendance soit disponible lors de chaque permanence afin de pouvoir avoir accès à la réserve en cas de besoin. Il faut qu'il y ait au moins une personne présente qui détienne la clé.

Jean précise qu'il faut prévoir le stock de café et autre à la fin de chaque permanence pour la permanence suivante. Il faut donc être vigilant sur ce point.

Loic propose de ne plus apporter les invendus des boulangeries car les usagers ne sont pas reconnaissants et manifestent parfois leur mécontentement lorsque la récolte n'est pas assez fructueuse.

Ruben soulève le problème d'inégalité dans le partage des viennoiseries et sandwiches. Elisabeth explique que c'est aux usagers d'essayer de partager au mieux car nous sommes dépendants des restes des boulangeries qui peuvent être très différents d'un soir à l'autre.

Proposition de faire une réunion spécifique sur la récupération des invendus des boulangeries. La date sera communiquée dans le prochain CA.

7. Présentation des candidatures au Conseil d'administration et vote

Document joint : « Candidatures Conseil d'administration de l'association Mains Libres »

Sièges à pourvoir :

- 7 sièges sont à pourvoir dans le collège SDF pour 8 candidats qui sont :
 - Orélio Bellas
 - Lorenzo Choisnel
 - Antonio Goncalves
 - Laurent M' Bina
 - Mickaël Martin
 - Jean Redeuil
 - Michel Tokar
 - Sergio Valencia
- 2 sièges du collège « Ancien Usager » sont à pourvoir pour 1 candidat :
 - Rachid Mahiout

- 7 sièges ADF sont à pourvoir pour 7 candidats qui sont :
 - Elisabeth Bourguinat
 - Yves Dougin
 - Carole Dussaucy
 - Benoît George
 - Christophe Lemery
 - Etienne Louis
 - Catherine Simonnet

Nombre de votants = 50

Catherine Simonnet présente les différents candidats inscrits dans les collèges SDF, AU et ADF.

Le vote se déroule à bulletin secret avec un bulletin d'une couleur différente pour chaque collège de façon à procéder à un seul vote. Catherine Simonnet appelle chaque adhérent présent, indique le nombre de voix dont il dispose (la sienne plus les éventuelles procurations) et le président Jean Redeuil lui présente l'urne pour qu'il vote en déposant les bulletins un par un.

Pour le dépouillement, les bulletins sont triés par couleur. Le dépouillement est réalisé par Jean Redeuil, Rachid Mahiout, Elisabeth Bourguinat, Catherine Simonnet, Négib El Ouertatani et Régine du Boisbaudry.

Enfin, la vice-présidente Catherine Simonnet proclame les résultats

Nombre de suffrages exprimés : 50

Collège SDF

Mickaël Martin	47 voix, élu
Sergio Valencia	46 voix, élu
Antonio Goncalves	43 voix, élu
Jean Redeuil	42 voix, élu
Michel Tokar	42 voix, élu
Orélio Bellas	42 voix, élu
Laurent M'Bina	41 voix, élu
Lorenzo Choisnel,	29 voix

Collège AU

Rachid Mahiout	45 voix, élu
----------------	--------------

Collège ADF

Carole Dussaucy	avec 50 voix, élue
Benoit George	50 voix, élu
Catherine Simonnet	49 voix, élue

Etienne Louis	49 voix, élu
Christophe Lemery	48 voix, élu
Yves Dougin	47 voix, élu
Elisabeth Bourguinat	46 voix, élue

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqués, le président et la vice-présidente remercient les présents et déclarent la séance levée.

Jean Redeuil, président

Catherine Simonnet, vice-présidente